

1. L'entretien professionnel annuel

La CGT a fait une déclaration (tract diffusé la semaine dernière).

Nous avons voté contre ce projet de mise en place de l'entretien professionnel car c'est une instauration de la notion de « mérite » alors que les moyens et les conditions d'exercices ne sont pas à la hauteur avec une part variable au niveau de la prime de service.

Il y aura un impact sur l'avancement de Grade, c'est le clientélisme et le mérite, les critères ne sont pas mesurables donc pas opposables, la méritocratie, tout cela est arbitraire.

Lors de l'entretien professionnel on nous demande des objectifs.

La CGT a demandé des moyens indispensables pour travailler : en nombre de lits, l'embauche de personnels, permettre aux personnels de partir en formation, la validation des congés.

L'entretien professionnel est dans une phase de test sur 5 services et il sera mis en place du 29 novembre au 18 mars 2022.

Vote : contre à l'unanimité

Le Directeur Général nous a annoncé un différentiel de + 200 postes entre 2019 et 2020 et + 40 000 €. **La CGT** a rappelé que l'absentéisme est de plus de 11% ce qui représente près de 800 postes qu'il manque chaque jour et les départs d'agents qui ne veulent plus travailler dans des conditions déplorables sont importants. Les effectifs ne sont pas à la hauteur de la charge de travail et à une prise en charge correct des usagers.

2. Recrutement sans concours

La CGT a fait une déclaration sur les recrutements sans concours des Cat C (ASH Q, AEQ, Agents Administratifs).

Face au non-respect des engagements de la Direction sur le protocole du 8 septembre dernier, **la CGT a proposé un vœu à l'ensemble des Organisations Syndicales. Ce vœu n'a pas été voté**, les syndicats FO, SUD, UNSA **souhaitant prendre le temps de la réflexion : voici le vœu de la CGT :**

« Au vu du non-respect de la Direction pour les contractuels qui participent et s'engagent à la continuité du service public en général et au CHU de Clermont-Ferrand en particulier, les organisations syndicales du CHU de Clermont-Ferrand font le vœu suivant :

- *Que la Direction générale s'engage à l'arrêt de la précarité des contractuels ASH, AEQ, Adjoints Administratifs présents sur postes vacants, ayant donné satisfaction à chaque renouvellement de contrat et présents depuis plusieurs années et respecte les engagements ayant conduit au protocole du 8 septembre dernier.*
- *Que tous les contractuels soient stagiairisés et notamment ceux dont la pénurie menace la continuité des soins par les fermetures de lits et la prise en charge des usagers.*
- *Que la Direction arrête d'utiliser la précarité des contractuels comme variable d'ajustement économique, les emplois occupés par ceux-ci étant pleinement budgétés.*

3. La Stérilisation de Territoire.

La stérilisation devrait ouvrir en janvier 2022 (pas de date) et accueillir :

- le site Gabriel Montpied en avril 2022
- le site Estaing + 24 % d'activité en août 2022

- la clinique de La Plaine + 10 % d'activité en janvier 2023
- le centre Jean Perrin + 6,5 % d'activité,
- le CH de Riom + 8 % d'activité été 2023,
- le CH d'Issoire pas avant 2023/2024, le volume de l'activité d'Issoire n'a pas été chiffré.

Pour la CGT du CHU le choix de la Direction d'externaliser une partie de l'activité en 2008 à STERIENCE, nous l'avons toujours dénoncé et fermement combattu. Cela a été un gaspillage d'argent public, et une perte de qualité.

Si architecturalement des améliorations sont apportées comme l'éclairage naturel, l'ergonomie et le renouvellement de matériel plus performant, il manque l'essentiel... la reconnaissance de l'institution à tous ces agents, à qui on demande de s'investir pour la réussite de ce projet, d'apprendre l'utilisation d'un nouveau logiciel, de nouvelles pratiques... et pourtant...

**AEQ, ASHQ, OP, AS des grades différents, des salaires différents pour le même travail...
A TRAVAIL EGAL / SALAIRE INEGAL : la CGT dit NON**

L'augmentation d'activité va être de 48% et va permettre au CHU, ainsi qu'aux établissements clients de réaliser de substantielles économies, sur le dos des agents.

Les délégués CGT au CTE ont dénoncé que depuis 2016 et le projet de ré internalisation, seul les économies et le bâtiment ont été pris en compte, RIEN pour le personnel... **C'est du mépris !**

La CGT a demandé qu'une pyramide des grades et un calendrier des concours soient réalisés pour que TOUS les agents puissent évoluer avec en perspective l'accès à la catégorie B.

La CGT se bat depuis des années pour que les agents puissent obtenir une évolution de carrière au sein du pôle de la Pharmacie.

**Comment expliquer à des agents qui vont faire le même travail qu'ils n'auront pas le même salaire ?
La CGT exige des grades en rapport avec les compétences, et une vraie reconnaissance salariale.**

- Pour les 3 postes de la logistique pour la stérilisation, ils seront dans le temps dilués dans les effectifs du PLI, et deviendront polyvalents.
- Pour les agents des services techniques sur la maintenance des machines, toujours pas de réponse de la Direction.

**La CGT parle de Reconnaissance Salariale, la Direction nous répond ...Polyvalence
Votes : CGT, Sud : Contre ; FO : Abstention.**

4. Questions diverses

La CGT a interpellé la Direction des soins et la DRH, au sujet des congés de fin d'année et leurs limitations sur le nombre de jours (3 jours au lieu de 5) dans de nombreux services de soins.

TOUS les agents sont épuisés et en colère alors que la pénurie de professionnels menace la continuité des soins et risque de provoquer des fermetures de lits. La CGT a demandé à la Direction de respecter les droits à congés des agents.

Réponse : pas de consignes données aux cadres à ce sujet.

CGT : Nous avons demandé une note de service rappelant les règles de congés et démentant cette limitation. Nous exigeons le respect du STATUT. Si problèmes dans votre service contactez-nous.

Syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand
GM/CMP: 51.864; 51.865 Estaing: 50.400;
L. Michel: 50.803 ;
cgt@chu-clermontferrand.fr